N° 155 - OCTOBRE 2022 Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

Bal du Bourgmestre de la Ville de Hannut, Manu DOUETTE

le retour d'un incontournable





ouverture à 21h00

21h30

représentation de la classe de danse jazz et danse contemporaine de l'Académie Communale Julien Gerstmans

22h00

Orchestre - Les Altesses

23h30

Vos Dj's locaux

fermeture à 3h00



Entrée 10€ • Prévente 8€

Disponible à l'administration communale, à l'académie et dans les commerces horeca sur la grand place.

Informations: 019/51 93 93

Les bénéfices seront destinés aux œuvres et aux organisations philanthropiques de la Ville.

Les deux années de crise sanitaire sont derrière nous et l'arrivée de l'automne annonce le retour d'un événement particulier. Chaque année à même époque, les hannutois se rendent en nombre au Marché couvert de Hannut pour participer au Bal de la Ville. Bal qui est devenu au fil du temps un rendez-vous incontournable dans le calendrier festif de la région et qui sent bon les fêtes de fin d'année et la chaleur des retrouvailles.

La dernière édition a accueilli près de 1.900 personnes dans une ambiance festive.

Pour cette édition 2022, l'espace cosy habituellement accolé au marché couvert va prendre place à l'intérieur de celui-ci pour rapprocher les ambiances. Il sera aménagé par des professionnels de l'événement qui vous concoctent une ambiance et une carte Trendy.

La soirée démarrera à 21h00, le spectacle des élèves de l'école de danse colorera les premiers rythmes musicaux. L'ambiance se poursuivra en musique live grâce au talent bien connu de l'orchestre "Les Altesses". Ensuite, place aux platines avec Pitoux, Flo, Jelly Bean et LSM.

Ambiances musicales différentes, un espace dansant et un autre plus feutré, cette nuit permettra à toutes les générations de passer un bon moment.

À côté de tous les aspects festifs qu'on lui reconnaît, le bal est aussi l'occasion de récolter de l'argent pour différentes associations philanthropiques et sociales.

Rendez-vous le 19 novembre 2022

au marché couvert de Hannut (rue des Combattants à 4280 Hannut dès 21h00 / Entrée 10€ - Prévente 8€).

SOMMAIRE

Page 1

• Bal du Bourgmestre

Page 2

- Langes lavables : atelier découverte
- Avis d'enquête publique
- Recherche gérant pour la cafétéria du Hall des Sports
- Cérémonies patriotiques

Page 3

- Accueil Temps Libre
- Journée de l'arbre
- Téléalarme
- Financement communal de l'audit logement
- Une question de Zénobe de Hannut

Page 4

Agenda















Bonne lecture!

→ ACTU' INFOS

PARCOURS DE SENSIBILISATION **AUX LANGES LAVABLES**

ATELIER GRATUIT le jeudi 17 NOVEMBRE 2022

Vous êtes (futurs) parents?

La Ville de Hannut, en collaboration avec Intradel, vous fait découvrir l'utilisation des couches lavables à la maison grâce à une brochure, des capsules vidéo, des ateliers de découverte et une prime à l'achat ou la location de langes lavables. La brochure, gratuite et reprenant des informations simples, concrètes et pratiques, est disponible à l'accueil de l'administration communale, ou en version électronique - avec les capsules vidéo - sur www.intradel.be.

Passez de la théorie à la pratique, découvrez leurs avantages et inconvénients, apprenez à les entretenir au mieux, comment vous équiper sans vous ruiner et posez toutes vos questions à une animatrice spécialisée en langes lavables lors d'un atelier de découverte (non obligatoire pour l'obtention de la prime mais très intéressant quand même!).

>>> Sur HANNUT, l'atelier aura lieu LE JEUDI 17 NOVEMBRE à 20h.

Retrouvez toutes les dates des ateliers et les modalités d'inscription sur le site web d'Intradel.

Vous êtes professionnels de la petite enfance?

Nous vous accompagnons à l'accueil d'un ou plusieurs enfants en langes lavables à l'aide d'outils et de conseils pratiques. Des ateliers vous seront spécialement réservés afin d'échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance et de poser vos questions.

Renseignements et inscription (obligatoire) via le parcours de sensibilisation sur www.intradel.be.



Prime disponible via le formulaire d'inscription sur www.intradel.be

Une action d'Intradel et de la Ville de Hannut, avec le soutien de la Province de Liège et de la Wallonie.











La Régie Communale Autonome

RECHERCH

un nouveau gérant indépendant

pour la gestion de la cafétéria de son Hall des Sports.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer votre candidature à dominique.cornelis@hannut ou rca@hannut.be

Renseignements auprès de Mr Dominique Cornélis - 019 51 93 72

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2022 à 11h30 **DÉPÔT DE FLEURS AU CIMETIÈRE DE HANNUT**

JEUDI 10 NOVEMBRE 2022 à 19h30

CÉRÉMONIE DU RELAIS SACRÉ: rassemblement sur la Grand'Place à Hannut

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022 COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

10h30 Messe à l'Eglise St Christophe de et à Hannut

11h45 Dépôt de fleurs au monument aux morts, rue de Landen

12h00 Remise des décorations et réception à l'Hôtel de Ville

F.N.C. HANNUT Horaire du **RELAIS SACRÉ DU 10 NOVEMBRE 2022**

Rendez-vous salle Jean Renard Hôtel de Ville de Hannut

⊣	MOXHE (Monument Campagne)	15 h 30
	MOXHE (Cimetière)	15 h 45
_	VILLERS LE PEUPLIER	16 h 05
ea	BLEHEN	16 h 25
a P	ABOLENS	17 h 05
Flambe	LENS ST REMY	17 h 45
щ	AVIN	18 h 45
	HANNUT	19 h 50

	PETIT-HALLET	16 h 30
2	GRAND-HALLET	16 h 40
=	AVERNAS	17 h 10
Flambeau	BERTRÉE	17 h 30
모	CRAS-AVERNAS	17 h 45
<u>6</u>	TROGNÉE	18 h 45
4	POUCET	19 h 00
	HANNUT	19 h 50

Flambeau 3	WANSIN	16 h 15
	THISNES	16 h 35
	MERDORP	16 h 55
	AMBRESIN	17 h 15
be	WASSEIGES	17 h 35
E	MEEFFE	17 h 55
품	ACOSSE	18 h 20
	CREHEN	19 h 00
	HANNUT	19 h 50

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de Greensky S.A., boulevard Simon Bolivar, 34 à 1000 BRUXELLES En vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour la régularisation des 9 éoliennes d'une hauteur de 150m, d'une puissance unitaire de 2 MW et de tous leurs auxiliaires (chemins d'accès, aires de travail, câbles électriques et cabine de tête) sur les territoires des communes de Lincent, Hélécine, Orp-Jauche et Hannut. Situation : le long de la E40. Le projet fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement.

Les Bourgmestres portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Date d'affichage	Date d'ouverture	Lieu, date et heure	Les observations écrites peuvent être adressées à
de l'avis	de l'enquête	de clôture de l'enquête	
Vendredi	Jeudi	Lincent	Collège communal de Lincent
14 octobre 2022	20 octobre 2022	Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	Rue des Ecoles 1 - 4287 LINCENT
Vendredi	Jeudi	Jodoigne	Collège communal de Jodoigne
14 octobre 2022	20 octobre 2022	Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	rue du Château 13 -1370 JODOIGNE
Vendredi	Jeudi	Hélécine	Collège communal de Hélécine
14 octobre 2022	20 octobre 2022	Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	rue Le Brouc 2 -1357 HELECINE
Vendredi	Jeudi	Orp-Jauche	Collège communal de Orp-Jauche
14 octobre 2022	20 octobre 2022	Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	Place Communale 1 -1350 ORP-JAUCHE
Vendredi	Jeudi	Geer	Collège communal de Geer
14 octobre 2022	20 octobre 2022	Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	rue de la Fontaine 1 - 4250 GEER
Vendredi	Jeudi	Hannut	Collège communal de Hannut
14 octobre 2022	20 octobre 2022	Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	rue de Landen 23 - 4280 HANNUT
Vendredi	Jeudi	Berloz	Collège communal de Berloz
14 octobre 2022	20 octobre 2022	Le lundi 21 novembre 2022 à 11h00	rue A. Dodion 10 - 4257 BERLOZ

Le dossier de demande de permis et l'étude d'incidences peuvent être consultés à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

L'enquête se déroule du jeudi 20 octobre 2022 au lundi 21 novembre 2022.

LINCENT : le dossier peut être consulté au service urbanisme de l'Administration Communale de LINCENT uniquement sur rendez-vous pris auprès de Mme FORTHOMME au 019 63 02 43 ou via l'adresse helene.forthomme@commune-lincent.be les lundis, mardis, jeudis et vendredis ouvrables, de 9h00 à 11h30 et tous les lundis ouvrables de 14h à 20h.

JODOIGNE : le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme de l'Administration Communale tous les matins de 8h30 à 12h00 et le mercredi de 13h30 à 16h00, sur rendez-vous au 010 81 99 42 ou par mail à urbanisme@jodoigne.be

HÉLÉCINE : le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme de l'Administration Communale tous les jours ouvrables de 8h00 à 11h45, uniquement sur rendez-vous au 019 65 50 23 ou par mail à urbanisme@helecine.be

ORP-JAUCHE : le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme et Environnement de l'Administration Communale d'Orp-Jauche - Place Communale, n° 6, uniquement sur rendez-vous à fixer avec le secrétariat du Service auprès de Mme Catherine COCU au 019 63 02 91 au plus tard 24 heures à l'avance.

GEER : le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration Communale du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et le lundi de 15h à 20h uniquement sur rendez-vous au 019 549 246 ou par mail à lydwine.deghaye@geer.be

HANNUT : le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration Communale les mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h et sur rendez-vous au 019 51 93 84 ou par mail à urbanisme@hannut.be du lundi au samedi de 10h à 12h.

BERLOZ: le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration Communale les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 17h00, les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sans rendez-vous et les mardi jusque 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance auprès de Mme Puffet au 019 33 99 87 ou par mail jessica.puffet@berloz.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet

• du demandeur : Greensky S.A., Loïc Biot, **Boulevard Simon** Bolivar, 34 1000 Bruxelles (02 510 21 05)

de l'auteur de l'étude d'incidences:

Sertius S.A.,



Xavier Musschoot, Av. Alexander Fleming, 12 – 1348 Louvain-la-Neuve (010 23 79 30)

- des conseillers en environnement ou à défaut des agents communaux délégués à cet
- de l'attaché du Fonctionnaire-Délégué : Mme Agnès Legros, Rue Montagne Sainte-Walburge 2 – 4000 LIÈGE (04 224 54 11)
- de l'attaché du Fonctionnaire-Technique: Mme Martine Besseling, Rue Montagne Sainte-Walburge 2 – 4000 LIÈGE (04 224 57 32)

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour délivrer le permis unique de classe 1 faisant l'objet de la présente enquête publique. Le projet a fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement.

→ ACTU' INFOS



IMPÔTS ET FRAIS DE GARDE D'ENFANT : NOUVEAU MODÈLE D'ATTESTATION OBLIGATOIRE

Vous êtes parents d'enfants de moins de 14 ans et vos enfants ont participé à un/des stage.s en 2022...

Du changement à l'horizon...

Depuis janvier 2022, les organisateurs de stages doivent vous fournir un nouveau modèle d'attestation et l'envoyer électroniquement au SPF Finances pour que votre déclaration d'impôts de l'année prochaine soit préremplie. Cette attestation (N°281.86) vaut comme attestation annuelle. Dès lors, si vos enfants ont participé au cours de l'année à plusieurs stages organisés par un même opérateur, vous recevrez une attestation unique.

Cependant, tout changement demande une période d'adaptation! Soyez vigilants car il se peut que certains organisateurs n'aient pas rentré les données nécessaires électroniquement. Cela signifie que votre déclaration préremplie pour les activités des enfants ne mentionne pas le montant total de frais de garde et sans votre vigilance, vous occasionne une perte financière. N'hésitez donc pas à les interpeller pour réclamer la bonne attestation.

A bon entendeur...



Pour en savoir plus sur l'Accueil Temps Libre au sein de votre commune, rendez-vous sur la page ATL du site communal. La Coordination ATL vous informe et relaie vos besoins

Votre correspondante ATL: Anne-Lise Léonard 0478 79 41 62 atl@hannut.be





Téléalarme

La Ville de Hannut propose un service de Téléalarme. Ce système d'alarme téléphonique permet à la personne d'entrer en contact avec l'Agence pré-

vention sécurité de Marche qui prendra les mesures adéquates avec la centrale des pompiers de la zone de secours de Hannut pour lui apporter une aide adaptée. Ce système rassure la personne mais également son entourage car il y aura toujours quelqu'un au bout du fil en cas de problème.

Différents produits sont proposés et le coût varie en fonction du choix.

Certaines interventions financières peuvent être accordées, sous certaines conditions, par des organismes tels que :

- La province
- La mutuelle



Nous sommes à votre entière disposition si vous avez la moindre question. Prenez dès lors contact avec le service des Affaires sociales de la Ville de Hannut (Katty STROOBANTS) au 019 63 05 12

Une question de Zénobe de Hannut!

Je dois tailler mes plantations en voirie?

Vous êtes tenu de veiller à ce que vos plantations ne débordent pas sur la voie publique notamment, de manière à respecter l'article 25 du Règlement Général de Police de la Commune de Hannut, qui régit

l'émondage de plantations se trouvant sur les propriétés en bordure de la voie publique.

Pour rappel:

Extrait de l'article 25/du/Règlement Général de Police :

25.1 Sans préjudice des dispositions réglementaires en la matière, les plantations se trouvant sur les propriétés en bordure de la voie publique seront émondées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur le domaine public à moins de 6 mètres au-dessus du sol ;
- ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir, à moins de 4 mètres au-dessus du sol ;
- ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle que soit sa hauteur.

Les plantations ne respectant pas cet article font partie des constatations que peuvent relever l'Agent constatateur lors de ces visites de quartier. Dans pareil cas, il tentera de rencontrer l'habitant concerné ou à défaut, glissera un feuillet informatif dans la boîte-aux-lettres en demandant la régularisation dans un certain délai. A la fin de ce délai, la commune se réserve le droit de procéder à l'émondage nécessaire au frais du riverain. Cette démarche a pour but d'améliorer la circulation, et garantir la sécurité pour tous les usagers de la voirie (piétons, cyclistes, voitures, ...).

Une question ? Vous pouvez vous adresser au service Sécurité et Prévention : Agent constatateur : Thomas Goyen – 019 63 05 18 – thomas.goyen@hannut.be



JOURNÉE DE L'ARBRE

Le samedi 26 novembre 2022

Bloquez d'ores et déjà la date du samedi 26 novembre 2022 dans vos agendas! Nous vous donnons rendez-vous à la Bibliothèque communale de Hannut, à l'occasion de la Journée de l'Arbre, entre 9 h et 13 h.

Au programme du 26 novembre :

- ✓ une démonstration des différents types de compostage et de paillage avec les Guides Composteurs-Pailleurs de Hannut;
- ✓ un atelier de peinture végétale sur tissu pour les enfants ;
- √ des stands d'animation et de sensibilisation (construction de nichoirs, apiculture...);
- ✓ la réalisation d'une fresque "nature";
- ✓ un coin lecture et jeux libres ;
- ✓ une sélection d'ouvrages thématiques ;
- ✓ la traditionnelle distribution de plants.

Les plants distribués :

Cette année est l'année de la haie vive, refuge de la biodiversité. Vous pourrez choisir parmi pas moins de dix espèces différentes, toutes indigènes et mellifères : Sureau noir, Bourdaine, Aubépine à un style, Prunellier, Cornouiller mâle, Eglantier, Sorbier des oiseleurs, Cassissier, Framboisier, Groseillier rouge.

Une conférence le 22 novembre :

de l'Arbre, nous vous invitons également à participer à une conférence sur la plantation et l'entretien d'arbres et arbustes fruitiers. L'événement aura lieu le mardi 22 novembre à 19h30. Inscrivez-vous sans plus attendre auprès dus ervice Environnement (environnement@hannut.be 019 51 93 68).

Le parcours des stands

et la distribution des plants aura lieu sans rendez-vous ni réservation.

Retrouvez le programme complet sur www.hannut.be

Plus d'infos : service Environnement - environnement@hannut.be - 019 51 93 68.

ISOLER VOTRE MAISON?

La commune vous aide à réaliser l'audit énergétique !



La crise de l'énergie frappe nos citoyens, la commune souhaite apporter des solutions durables. Dans le cadre de son plan d'action en faveur de l'énergie et du climat (PAEDC), la Ville de Hannut propose un nouveau programme pour aider les propriétaires à améliorer les performances énergétiques de leur logement : La prise en charge intégrale de l'audit logement.

L'audit logement : Qu'est-ce que c'est ?

C'est un état des lieux d'un logement, réalisé par un professionnel agréé, pour identifier les points faibles énergétiques, et cibler les travaux prioritaires à réaliser. C'est également une étape obligatoire pour accéder aux primes habitation de la Région Wallonne.

Que prend en charge la commune ?

La commune met à disposition un auditeur logement agréé, qui prend contact avec le propriétaire et visite le logement afin d'établir un rapport technique. Ce rapport décrit l'ordre des travaux à réaliser pour améliorer les performances énergétiques du logement durablement.

L'audit, et après ?

Dès que le rapport d'audit est finalisé, le maitre d'ouvrage peut démarrer les travaux. A la fin de chaque tranche de travaux réalisée, ce dernier peut introduire la demande de prime habitation qui y est liée.

Il est également possible de demander à l'auditeur de réaliser un suivi des travaux pour le propriétaire qui souhaite un accompagnement tout au long de son projet de rénovation.

Quelles sont les conditions pour bénéficier du financement communal ?

Il y a plusieurs critères à respecter :

- Le demandeur doit posséder un droit réel sur le logement, soit généralement être propriétaire.
- Le logement doit présenter un potentiel d'amélioration énergétique suffisant. Celui-ci est déterminé par le quickscan de la Région Wallonne (www.monquickscan.be).
- mon QUICKSCAN.be
- Le demandeur doit s'engager à réaliser des travaux énergétiques permettant d'atteindre un label PEB supérieur à la situation initiale.
- Le demandeur devra verser une caution de 200 € à la commune si sa demande est acceptée. Cette caution sera intégralement remboursée lorsque les travaux seront terminés.

Le budget étant limité, les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.



Plus d'info?

Pour lire le règlement détaillé, obtenir les formulaires de demande, ou toute autre question, rendez-vous sur www.hannut.be ou la Province de Liège contacter le service énergie (energie@hannut.be ou 019 51 93 61).











AGENN \$ festivites hannut est avous

Octobre - Novembre 2022

26/10	. ALZHEIMER CAFÉ
	De 14h à 16h - Salle Oger Charlier - Inscription au préalable - 019 51 93 88
30/10	BALADE "NATURE"
	proposée par l'Office du Tourisme - Balade guidée – Petit-Hallet et Wansin Infos et inscriptions : 0498 73 26 51 (du lundi au vendredi de 9h à 16h)
5-6 ^{/11}	BROCANTE
	 Marché Couvert - Basket Club Hannut - Luc Sauvenier 0487 65 28 88
09/11	IL ÉTAIT UNE HISTOIRE
	à 15h à la Bibliothèque pour les enfants de 4 à 7 ans - 019 51 23 16
10/11	CÉRÉMONIE DU RELAIS SACRÉ Grand place 19h30
44/11	
11/11	VIVA FOR LIFE À MOXHE Petit déjeuner de 8h à 10h30 - Balades de 4 et 7 km + 2 parcours VTT
	• Ecole de Moxhe – Infos et inscriptions : moxheaufildeleau@gmail.com
11/11	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
	• 10h30 Messe à l'église St Christophe – 12h Hôtel de Ville
13/11	BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS
	13h à 17h - Marché Couvert
16/11	IL ÉTAIT UNE HISTOIRE
	à 16h à la Bibliothèque pour les enfants de 6 mois à 3 ans – 019 51 23 16
17/11	JEUDI SANTÉ - LES ANTIDÉPRESSEURS STOP OU ENCORE ?
	▼ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	 Salle de l'académie – 19h30 à 21h30
17 /11	ATELIERS GRATUITS DE DÉCOUVERTE DES LANGES LAVABLES
	 DECOUVERIE DES LANGES LAVABLES à 20h - Salle Jean Renard
10/11	
19/11	 MARCHE DE LA SAINTE-CATHERINE départ à partir de 7h - Les Echos de la Mehaigne
	a depart a partir de / ii les leilos de la Michaighe

19^{/11} : BAL DU BOURGMESTRE
de 21h à 3h - Marché couvert - Entrée 10€ : Infos : 019 51 93 93

25-26-27^{/11} : SALON DU VIN
Marché Couvert - https://salonduvindehannut.be/

Salle St Christophe - Rue Lambert Mottard

